



REIMSMETROPOLE

## ENVIRONNEMENT

---

# **Plan de déplacement entreprise : la ville de Reims, Reims Métropole, Mars et Transdev signent une convention**

Vendredi 3 février à 11h, Grand Salon Mars

**Effectuer ses déplacements professionnels en bus plutôt qu'avec une voiture de service : pourquoi pas ? Ce sont en tout cas autant de dépenses en moins pour les collectivités et les entreprises qui s'y mettent et autant de gaz à effet de serre qui ne sont pas rejetés dans l'atmosphère. Avant l'arrivée du tramway, la ville de Reims et Reims Métropole proposaient à leurs agents des carnets de bus pour leurs déplacements professionnels : un fonctionnement devenu obsolète. Mme Adeline Hazan, Maire de Reims, Mme Nathalie Malmberg, Vice-Présidente de Reims Métropole, M. Christian Messelyn, Président de Mars, et M. Pascal Lemaitre, Président de Transdev Reims, signeront une convention de partenariat vendredi 3 février 2012 à 11h. Pour des déplacements toujours plus durables !**

Toutes les collectivités territoriales ont aujourd'hui à concilier leur réalité professionnelle, les déplacements de leurs agents et l'environnement. Avec près de 3000 agents répartis sur 72 sites, Reims et Reims Métropole ne sont pas épargnées. Aussi la convention de partenariat qui sera signée vendredi 3 février permettra t-elle la mise à la disposition par Transdev au profit des deux collectivités de cartes de transport Grand R un peu spéciales : non-nominatives, elles seront rechargeables en interne.

### **Zoom sur le PDE**

Etabli en 2007 après un état des lieux, le plan de déplacement entreprise commun à la ville de Reims et à Reims Métropole a l'ambition de favoriser le vélo et la marche, les transports en commun et le covoiturage, pour les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels. Des groupes de créativité, composés d'agents volontaires, se réunissent régulièrement pour faire des propositions. Un travail qui s'est traduit depuis 5 ans par de nombreuses actions :

- > des formations et rencontres autour du vélo dont des « Petit Déj Vélo » pour les agents en 2010 et 2011, la distribution de kits de sécurité vélo, l'installation d'arceaux à vélo près des équipements municipaux, antennes et bureaux, la création d'un nouvel abri-vélo à l'Hôtel de Ville et l'acquisition de nombreux vélos, dont près de 80 à assistance électrique,
- > le financement à 50 % des abonnements de transports en commun pour les trajets domicile-travail, des semaines de test et d'abonnement gratuit dans les TER, ainsi que des carnets de bus à disposition des services pour les déplacements professionnels, remplacés aujourd'hui par la carte Grand R non-nominative,
- > et l'acquisition d'une voiture électrique !

### **Contact presse**

**Ville de Reims**

Agathe Blondelet

Tél. : 03.26.77.75.51

[agathe.blondelet@reimsmetropole.fr](mailto:agathe.blondelet@reimsmetropole.fr)

**Site Internet**

[www.reims.fr](http://www.reims.fr)